

Carte 2026/ Montant des cotisations : fiche à remplir au dos

1 ► Cotisation de base : elle comprend la carte annuelle (22 euros) plus 12 timbres mensuels (en gras le montant total selon votre échelon et entre parenthèse le prix d'un timbre)

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Profs écoles	128 (8,83)	138 (9,66)	148 (10,05)	158 (11,33)	165 (11,91)	179 (13,08)	188 (13,83)	202 (15)	217 (18,08)	237 (17,91)	252 (19,16)
Hors Classe	238 (17,41)	249 (18,91)	265 (20,25)	282 (21,66)	297 (24,75)	300 (23,16)	311 (24,08)				
Classe except	262 (20)	274 (21)	293 (22,58)	315 (24,41)	337 (26,25)	349 (27,25)	368 (28,83)				
Instituteurs										192 (14,16)	210 (15,66)

Temps partiel	Cotisation X quotité travaillée
Retraités	La pension nette X 7 %
AESH	Salaire net X 6,5 %
Dispo/congé parental	51 euros
Contractuel	91 euros

2 ► Majoration éventuelle : à rajouter à la cotisation de base

Direction d'école

1 classe
2/4 classes
5/9 classes
10 classes et plus

Majoration

20 euros
25 euros
31 euros
36 euros

3 ► Quel coût après crédit/réduction d'impôts ?... 3 exemples...

66 % de crédit/réduction d'impôts et reçu fiscal envoyé début 2026 (sous réserve des dispositions fiscales)

Pour un PE au 6ème échelon : après crédit d'impôts elle revient à 5,08€ mensuel

Pour un PE au 5ème échelon Hors classe, elle revient à 8,41€ mensuel

Et pour un directeur 10 classes au 5ème classe exceptionnelle, elle revient à : 10,25 euros mensuel

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI-FO 38. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés ». Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudifo38@gmail.com »

→ Je renvoie ce bulletin rempli

SNUDI FO 38 : 32 av de l'Europe - 38 030 Grenoble cedex
ou snudifo38@gmail.com



Nom et prénom :

date de naissance :/...../.....

Adresse complète :

Tél personnel portable :E.mail :

Fonction, école, commune :

..... à T. Définitif ☐ à T. provisoire ☐

Echelon: Je suis : instit ☐ / PE ☐ / PE Hors classe ☐ / PE Classe Exc ☐ / contractuel ☐ / AESH ☐ / Retraité ☐

Temps partiel : 50% ☐ 75% ☐ 80% ☐

Déjà adhérent l'année passée : oui ☐ non ☐

Je déclare adhérer au SNUDI FO 38 : date Signature :

⇒ Je calcule le montant de ma cotisation

☐ **Par chèques** (à l'ordre du SNUDI FO 38, Montant total :
chèques encaissés en fin de mois)
janv - fév - mars - avril - mai - juin - juil - août - sep - oct - nov - déc

☐ **Par virements** : programmer ses virements et possible jusqu'au mois d'octobre
Compte ; IBAN : FR56 2004 1010 1709 1951 0A02 870 - BIC : PSSTFRPPGRE
Titulaire du compte **SYNDICAT DEPART SNUDI FO ISERE**
Échéancier ordonné à votre banque :
janv - fév - mars - avril - mai - juin - juil - août - sep - oct - nov - déc

Montant total :

SE SYNDIQUER DONNE DES DROITS

- ✓ être informé(e), et défendu(e) en priorité ;
- ✓ Caisse de solidarité au-delà de 3 jours de grève ;
- ✓ Contrôle par les élus du personnel du syndicat de votre déroulement de carrière (nomination, promotion, etc.) ;
- ✓ abonnement au journal du SNUDI FO 38 et aux publications et circulaires du syndicat national ;
- ✓ participer à la définition des orientations du syndicat et aux prises de décisions (assemblée générale départementale, commission exécutive...) ;
- ✓ Protection juridique

TA SYNDICALISATION FAIT LA FORCE DU SYNDICAT :

- ✓ **le nombre de syndiqués** : c'est sa représentativité, c'est-à-dire son poids auprès des autorités. Pour agir, il faut des moyens financiers. Les ressources du SNUDI-FO 38 ne proviennent que des cotisations des adhérents, ce qui garantit l'indépendance financière de l'organisation !
- ✓ **l'indépendance** : pour défendre les revendications face à l'Etat, notre employeur, le syndicat ne saurait être lié ni soutenir un gouvernement ou un parti politique, quel qu'il soit ! Ni austérité de droite, ni austérité de gauche, ni austérité syndicale.